



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que le *Centre Vidéotron* est un amphithéâtre multifonctionnel situé sur le site d'*ExpoCité*, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Attendu que la construction de l'édifice de 370 millions de dollars s'est amorcée en 2012.

Attendu qu' avec plus de 18 000 sièges, cet amphithéâtre constitue le deuxième plus grand au Québec.

Attendu que ce projet émane d'un désir qu'une équipe de la *Ligue nationale de hockey (LNH)* s'installe à nouveau à Québec, projet qui ne s'est toujours pas concrétisé près de quatre ans après l'inauguration du *Centre Vidéotron* en septembre 2015.

Attendu que cet aréna moderne, dont la Ville est propriétaire, est l'actuel domicile des Remparts de Québec de la *Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ)*.

Attendu que l'entente sur la gestion du nouvel amphithéâtre de Québec par *Québecor* a été signée le 2 septembre 2011.

Attendu que d'une durée de 25 ans, cette entente de gestion statue que *Québecor* versera 33 millions de dollars pour avoir son nom sur l'aréna.

Attendu qu' en vertu de ce contrat, la Ville de Québec doit rembourser 50% des pertes d'exploitation du *Centre Vidéotron*, jusqu'à concurrence du loyer annuel.

Attendu que cette clause a amené la Ville de Québec à rembourser plus de 8,2 millions de dollars à *Québecor* depuis septembre 2015.

Attendu qu' au cours de sa première année d'exploitation complète, s'étant terminée le 12 septembre 2016, le *Centre Vidéotron* a accueilli 93 événements sportifs et spectacles et 1,1 million de spectateurs.

Attendu qu' au cours de sa troisième année d'exploitation complète, s'étant terminée le 12 septembre 2018, le *Centre Vidéotron* a accueilli 91 événements sportifs et spectacles et 812 000 spectateurs.

Attendu que la firme comptable *Ernst & Young* a indiqué, dans un plan d'affaires préparé en 2010 pour le nouvel amphithéâtre de Québec, qu'il faudrait y tenir au moins 108 événements annuels afin d'en assurer la rentabilité.

Attendu que le gestionnaire du *Sprint Center* situé dans l'état de Kansas City, aux États-Unis, soit un autre amphithéâtre sans équipe de sport professionnel, a généré des profits chaque année depuis son inauguration en 2007.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Québec s'associe à *Québecor* afin de mener une vaste consultation publique à l'automne 2019 dans tous les arrondissements, afin de recueillir les suggestions des citoyens et des gens d'affaires pour assurer rapidement la rentabilité du *Centre Vidéotron*.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf